

www.bourgenbresse.fr

Direction Aménagement et Services Techniques
Service Stratégie-Opérations et Mobilités urbaines
Pôle Planification-Programmation urbaine
Affaire suivie par Sophie LASNE/S.BLANC
☎ 04.74.45.71.97
lasnes@bourgenbresse.fr

Monsieur Jean-François DEBAT
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération du
Bassin de Bourg-en-Bresse
3 Avenue Arsène d'Arsonval – CS 88000
01008 BOURG EN BRESSE

Service Instructeur des autorisation d'Urbanisme

Courrier Recommandé AR n° 1A17962095531

Objet : Dossier du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bourg-en-Bresse
P. J. : Arrêté municipal n°59469 du 14 février 2022
Notice de présentation de la modification simplifiée n°1 du PLU sous forme papier

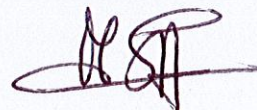
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, le dossier de projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme suite à l'arrêté municipal n°59469 du 14 février 2022, engageant cette procédure.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me faire connaître vos observations éventuelles sur ce dossier au plus tard le jeudi 28 avril 2022 ; la mise à disposition du public débutant le 2 mai 2022, nous avons besoin de vos retours pour constituer le dossier.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
la Maire-Adjointe déléguée
à l'Urbanisme et à l'Aménagement



Claudie SAINT-ANDRE